

Sujets faisant l'objet de consultation au comité de parents

Année scolaire 2021-2022

Selon l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de parents doit être consulté sur différents sujets

1. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du centre de services scolaire

- dépôt au comité de parents : 2021-11-10
- retour de consultation : 2021-12-08
- conseil d'administration : Février 2022

Responsabilité : Secrétariat général et services corporatifs

2. Actes d'établissement

- dépôt au comité de parents : 2021-12-08
- retour de consultation : 2022-02-09
- conseil d'administration : Février 2022

Responsabilité : Secrétariat général et services corporatifs

3. Les objectifs et les principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus entre les établissements et les critères afférents à ces objectifs et principes, ainsi que les objectifs, les principes et les critères qui ont servi à déterminer le montant que le centre de services scolaire retient pour ses besoins et ceux de ses comités (Politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget DG-10)

- dépôt au comité de parents : 2021-11-10
- retour de consultation : 2021-12-08
- conseil d'administration : Février 2022

Responsabilité : Direction générale adjointe

4. Calendrier scolaire - Secteur des jeunes

- dépôt au comité de parents : 2021-11-10
- retour de consultation : 2021-12-08
- conseil d'administration : Février 2022

Responsabilité : Direction générale adjointe

5. Règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles (EG-06) – avis seulement

- dépôt au comité de parents : 2021-11-10
- retour de consultation : 2021-11-10
- conseil d'administration : Février 2022

Responsabilité : SRIO

6. Les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire ou du premier au second cycle du secondaire (EG-07)

- dépôt au comité de parents : *selon les demandes*
- retour de consultation : *au besoin*
- conseil d'administration :

Responsabilité : Services éducatifs

7. Les activités de formation destinées aux parents du centre de services scolaire

- dépôt au comité de parents : *selon les demandes*
- retour de consultation : *au besoin*
- conseil d'administration :

Responsabilité : Direction générale adjointe

8. Le PEVR du centre de services scolaire et, le cas échéant, son utilisation

- dépôt au comité de parents : *selon les demandes*
- retour de consultation : *au besoin*
- conseil d'administration :

Responsabilité : Direction générale

9. La politique de maintien ou de fermeture d'une école

- dépôt au comité de parents : *selon les demandes*
- retour de consultation : *au besoin*
- conseil d'administration :

Responsabilité : Direction générale adjointe

10. Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers

- dépôt au comité de parents : *selon les demandes*
- retour de consultation : *au besoin*
- conseil d'administration :

Responsabilité : Secrétariat général et services corporatifs

***Autres sujets apportés par le centre de services scolaire
au comité de parents
aux fins de consultation (consultation facultative) ou d'information***

A) Cadre général d'organisation pédagogique au secondaire (EG-08 S)

- expédition au comité de parents : selon les demandes (à venir)
- conseil d'administration : au besoin

Responsabilité : Services éducatifs

B) Cadre général d'organisation pédagogique au primaire (EG-08 P)

- expédition au comité de parents : selon les demandes (à venir)
- conseil d'administration : au besoin

Responsabilité : Services éducatifs

C) Modification de la représentation des groupes intéressés au conseil d'établissement

- dépôt au comité de parents : 2022-03-16
- conseil d'administration : Juin 2022

Responsabilité : Secrétariat général et services corporatifs

Fabien Giguère
Directeur général

FG/gl